



## KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal  
tenue à la salle municipale,  
le mardi 4 septembre 2018, à 20 heures**

Sont présents : Mme Michelle Pageau, MM, Roger Gosselin, Michel Breton, Richard Dubois, James Allan et Carl Dubois, formant quorum sous la présidence de M. Paul Vachon, maire.

Est également présente, Mme Claudette Perreault, directrice générale / secrétaire-trésorière.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

**2018-155**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance;
4. Nomination d'un(e) Maire(sse) suppléant(e);
5. Église catholique, installation septique;
6. Avis de motion règlement de concordance numéro 490 amendant le règlement du plan d'urbanisme numéro 268;
7. Adoption du projet de règlement de concordance numéro 490 amendant le règlement du plan d'urbanisme numéro 268;
8. Avis de motion règlement de concordance numéro 491 amendant le règlement de zonage numéro 264;
9. Adoption du projet de règlement de concordance numéro 491 amendant le règlement de zonage numéro 264;
10. Avis de motion et présentation du projet de règlement 492 donnant un code d'éthique et de déontologie révisé aux employés de la municipalité de Kinnear's Mills;
11. Programme de soutien aux politiques familiales municipales;
12. Achat de 2 écrans 32 pouces pour le service incendie;
13. Offre de services professionnels SNC-Lavalin « Développement domiciliaire Osgood » ;
14. Ecce Terra « Projet domiciliaire Osgood »;
15. Méchoui du maire de Saint-Fortunat;
16. Conseil des aînés de la MRC des Appalaches;
17. Demande d'aide financière pour une journée d'activités de l'école du Perce-Neige;
18. Comptes du mois;
19. Période de questions;
20. Divers;
21. Levée de la séance.



Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)

2018-156

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

**ATTENDU QUE** tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire du 13 août 2018.

2018-157

**NOMINATION D'UN(E) MAIRE(SSE) SUPPLÉANT(E)**

Il est proposé par madame Michelle B. Pageau, appuyé par monsieur Roger Gosselin et résolu que monsieur Carl Dubois, soit nommé maire suppléant du 4 septembre 2018 au 31 décembre 2018 et qu'il puisse agir en tant que signataire du compte bancaire de la municipalité, et ce, seulement quand le maire sera dans l'impossibilité d'agir soit en cas de maladie grave ou de vacances prolongées.

2018-158

**ÉGLISE CATHOLIQUE – INSTALLATION SEPTIQUE**

Deux entreprises ont soumissionné pour l'installation septique à l'église catholique Ste-Catherine-Labouré :

Excavations Gagnon & Frères inc. : 23 225 \$ plus taxes  
Germain Daigle Exc. Enr. : 19 928 \$ plus taxes

Après analyse des deux soumissions, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Germain Daigle Exc. Enr. à procéder à l'installation septique pour le 220, rue des Églises (église catholique Ste-Catherine-Labouré) au coût de 19 928 \$ plus taxes.

Sous réserve de vérification avec Percotec pour un système différent.

**AVIS DE MOTION RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 490 AMENDANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 268**

AVIS DE MOTION est donné par madame Michelle B. Pageau qu'à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills adoptera le règlement de concordance numéro 490 amendant le règlement du plan d'urbanisme numéro 268 conformément au règlement 180 de la MRC des Appalaches ».

De plus, afin de préciser la portée du présent Avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil.

2018-159

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 490 AMENDANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 268**

Proposé par madame Michelle B. Pageau et appuyé par monsieur Roger Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet du règlement de



Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)

concordance numéro 490 amendant le plan d'urbanisme numéro 268 conformément au règlement 180 de la MRC des Appalaches soit et est adopté.

Une assemblée publique de consultation sur le projet se tiendra le 2 octobre 2018 à 19 h 30, en vertu de l'article 109.2 et 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à la salle municipale.

**AVIS DE MOTION RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 491 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 264**

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Carl Dubois qu'à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills adoptera le règlement de concordance numéro 491 amendant le règlement de zonage numéro 264.

De plus, afin de préciser la portée du présent Avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil.

2018-160

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 491 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 264**

Proposé par monsieur Carl Dubois et appuyé par madame Michelle B. Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet du règlement de concordance numéro 491 amendant le règlement de zonage numéro 264 soit et est adopté.

Une assemblée publique de consultation sur le projet se tiendra le 2 octobre 2018 à 19 h 30, en vertu de l'article 109.2 et 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à la salle municipale.

**AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

Avis de motion, présentation et dépôt d'un projet de règlement est donné par le conseiller monsieur Carl Dubois relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

2018-161

**PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES**

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills a présenté en 2018-2019 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique



Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)

familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales en 2018-2019.

SUR LA PROPOSITION de monsieur Richard Dubois

APPUYÉE par monsieur Roger Gosselin

IL EST RÉSOLU A L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d'autoriser madame Claudette Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer au nom de la municipalité de Kinnear's Mills tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2018-2019 ;

de confirmer que madame Michelle B. Pageau est l'élue responsable des questions familiales.

**2018-162**

**ACHAT DE 2 ÉCRANS 32 POUCES POUR LE SERVICE INCENDIE**

Proposé par monsieur James Allan et appuyé par monsieur Carl Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers que l'équipement suivant soit acheté auprès de Cauca pour le service incendie :

Deux écrans de 32 pouces au coût de 1 500 \$ chacun

Les frais mensuels sont de 280 \$ plus taxes

Le tout selon la soumission du 27 juin 2018.

QUE le partage des coûts se fasse selon le prorata prévu à l'entente intermunicipale du service incendie.

**2018-163**

**OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS SNC LAVALIN  
« DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE OSGOOD »**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services professionnels de la firme SNC-Lavalin inc. pour l'assistance technique pertinente concernant le volet ingénierie dans le cadre de la réalisation du projet de développement domiciliaire Osgood.

De nature variable, le mandat pourra entre autres comporter les éléments suivants :

- 1- Rencontre de coordination avec le promoteur et les autres professionnels au dossier.
- 2- Prise de connaissance de documents divers tels que réglementation municipale, documents d'arpentage, réglementation au MDDELCC, etc.
- 3- Visites au site et relevés topographiques.
- 4- Dessins du profil préliminaire de la rue projetée, évaluation budgétaire des coûts de voirie de la rue projetée. Conception préliminaire et/ou définitive,



Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)

selon le besoin, de système de gestion des eaux de surface, réseau de voirie, etc.

6. En fonction des besoins, montage des demandes de Certificat d'autorisation au MDDELCC, présentation et réponses aux questions du Ministère.
7. Assistance durant le processus de choix de l'entrepreneur pour la réalisation des travaux.
8. Assistance durant les travaux pour le contrôle de la qualité.
9. Toute autre activité pertinente à vos besoins en fonction du domaine de l'ingénierie civil et de la gestion de projets.

Compte tenu de la nature variable des activités et des besoins précis qui restent à définir, la réalisation de ce mandat se fera à taux horaire. Les taux horaires suivants s'appliquent pour l'année 2018.

- Ingénieur sénior 146 \$
- Technicien senior principal 116 \$
- Technicien senior 103 \$
- Dessinateur senior 70 \$
- Secrétariat 75 \$

Dans l'éventualité où des blocs d'activités pouvaient être clairement définis en termes d'honoraires, SNC-Lavalin pourra nous présenter, pour ces blocs spécifiques, des montants forfaitaires d'honoraires.

Pour les étapes 1 à 4, un montant budgétaire de 3 500 \$ plus taxes est accordé.

**2018-164 ECCE TERRA « PROJET DOMICILIAIRE OSGOOD »**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Ecce Terra pour l'implantation de la ligne centre de la nouvelle rue qui sera située au projet domiciliaire Osgood.

Le coût de ce travail sera d'environ 1 000 \$

**2018-165 MÉCHOUI DU MAIRE DE ST-FORTUNAT**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la dépense de 30 \$ pour l'achat de 1 billet au méchoui du maire de Saint-Fortunat le samedi 22 septembre prochain.

**2018-166 CONSEIL DES AÎNÉS DE LA MRC DES APPALACHES**

Il est résolu que madame Michelle Pageau soit déléguée pour assister et représenter le conseil municipal à l'assemblée générale du Conseil des aînés de la MRC des Appalaches qui se tiendra le mardi 23 octobre 2018.

Proposé par monsieur Richard Dubois  
Appuyé par monsieur Carl Dubois



**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)**

**2018-167 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR UNE ACTIVITÉ DE L'ÉCOLE DU PERCE-NEIGE**

Pour faire suite à la demande faite par l'équipe de l'école du Perce-Neige de Thetford, secteur Pontbriand, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser un don de 302,28 \$ pour une journée d'activités au parc municipal de Kinnear's Mills.

**CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.  
Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

**2018-168 COMPTES DU MOIS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	13 708,20
C0006758-6895	Redevances éoliennes 2017	22 724,85
C0006896	Postes Canada	488,64
C0006897	Petite caisse	82,75
C0006898	Fonds d'information sur le territoire	8,00
C0006899	Location d'outil Thetford	664,93
C0006900	Gravière GNVR Inc.	3 921,09
C0006901	Industrie de ciment La Guadeloupe	2 248,91
C0006902	Danielle Blanchet	72,25
C0006903	Entreprise EJJ	9 705,62
C0006904	ADMQ Zone 09 Lotbinière-Appalaches	100,00
C0006905	Transport Laverdière SENC.	5 608,85
C0006906	Jean-Pierre Turgeon	95,05
C0006907	Michel Desmarais (Cr. Taxes)	1 664,40
C0006908	David Labonté (Cr. Taxes)	2 203,60
C0006911	Agence du revenu du Canada DAS	1 553,62
C0006912	Ministère du revenu DAS	3 735,41
C0006913	Régie Intermunicipale de la région Thetford	1 023,06
C0006914	O'Max Communication inc.	128,77
C0006915	Xerox Canada Ltée	863,28
C0006916	Marc Prévost (KM)	224,00
C0006917	Imprimerie Gingras & Fils	83,93
C0006918	Caisse Desjardins région de Thetford	303,84
C0006919	Béton de l'Amiante	827,82
C0006920	Nadeau Photo Solution (route des Vergers)	40,24
C0006921	Hugues Painchaud (dalles béton église)	8 220,71
C0006922	Ligne Québec (Marquage jeux patinoire)	2 385,73
C0006923	Jean-Marc Trépanier	82,50
C0006924-25	Redevances éoliennes 2016	323,98
P1800076	Me Marie-Klaude Paquet, notaire	50 000,00
P1800077	Ville de Thetford (cour municipale)	50,00
P1800078	Service Sanitaires Denis Fortier	2 726,38
P1800079	9039-4255 Québec inc. Beaucesansfil	68,93
P1800080	Mégaburo	86,66
P1800081	Vivaco groupe coopératif	258,50
P1800082	SNC-Lavalin inc.	3 706,74



**KINNEAR'S MILLS**

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

P1800083	2861-7389 Québec inc. Rick Macrae	19 971,17
P1800084	Vivaco groupe coopératif (Borne)	7 155,65
P1800085	Groupe Attraction Radion Inc. (vergers)	362,17
P1800086	Le Centre de l'Aspirateur TM Enr.	278,44
P1800087	Claude Pelletier	2 112,67
L1800011	Hydro Québec	378,42
L1800012	Bell Canada	420,21
	TOTAL	170 669,97

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. le maire invite les citoyens à la période de questions.

**DIVERS**

Aucun sujet traité au point divers.

**2018-169**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 50.

Signé : Paul Vachon  
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault  
Claudette Perreault, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je, Paul Vachon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé : Paul Vachon  
Paul Vachon  
Maire

**CERTIFICATION DE CRÉDIT**

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de Kinnear's Mills dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Signé : Claudette Perreault  
Claudette Perreault  
Directrice générale / secrétaire-trésorière